



Moissy, le 9/07/15

SUD MOISSY PFC

Le mercredi 8 Juillet 2015 a eu lieu un CHS-CT Extraordinaire, demandé par les membres du personnel, concernant la question de la sous-traitance :

En effet, les membres du CHS-CT ont été surpris et interpellés par le fait que dans le Cahier des Charges que la direction a remis aux entreprises pouvant prétendre à être sous-traitants sur la PFC, l'objet du Cahier concerne le chargement, le **déchargement**, et le **tri des colis volumineux (HN)**.

La direction nous dit depuis le début que la sous-traitance ne concerne que le **chargement en vrac**.

Le but de ce CHS-CT était donc de demander au Directeur de la PFC ce qu'il en était :
L'entreprise sous-traitante va t'elle traiter également le déchargement, et le chantier Hors-Norme ??

Le patron nous a juré ses grands dieux que **dans ce projet**, il ne retiendrait pas l'idée de la sous-traitance sur les chantiers HN et déchargement...

Que seul serait concerné le **chargement vrac TG1 et TG2**.

Et que si La Poste décidait d'implanter de la sous-traitance sur d'autres chantiers, **elle consulterait le CHS-CT sur ce nouveau projet**. Quelle délicatesse !

Le patron a aussi voulu rassurer les troupes en nous assurant que personne ne sera "**obligé de quitter le centre**" après la mise en place de la sous-traitance, qu'il y aura du boulot pour tout le monde, y compris pour les intérimaires. Pour illustrer son propos, le patron nous a reparlé du chantier déchargement "**vrac plancher**"

(actuellement 2 par jour, mais beaucoup plus de liaisons sont prévues d'ici la rentrée...), sur lequel les collègues seront amenés à travailler, ainsi que les intérimaires.

Les membres du CHS-CT ont demandé au Directeur d'enlever du Cahier des Charges tout ce qui avait trait au **déchargement** et au **chantier HN**, mais celui-ci a fait la sourde oreille, arguant que les entreprises avaient été démarchées avec le Cahier des Charges actuel...

Notre analyse de la situation est que La Poste a l'intention de faire comme elle a fait à Gennevilliers :

Tout d'abord, dans un 1er temps, sous-traiter le chargement vrac TG1 et TG2...

Puis, dans un 2ème temps, sous-traiter le déchargement et le HN, tout en s'arrangeant pour faire dégager les collègues à la pelle (mutations, discipline, licenciement des inaptés, TOUS LES MOYENS SONT BONS !), et dans le même temps en remplaçant les départs en retraite et les camarades virés par de nouveaux sous-traitants...

Ce scénario, malheureusement, ne nous est pas inconnu :

C'est ce qui s'est passé sur les ACP, sur la PFC de Gennevilliers, et sur la plupart des PFC de France !

Nous vous tiendrons informés de la suite des événements concernant la sous-traitance, et vous convierons certainement à une prochaine grève contre la sous-traitance à la rentrée de septembre, celle du 30 juin 2015 ayant bien fonctionné !

***TOUS ENSEMBLE, ARRETONS LA CASSE DE NOS EMPLOIS !!!
LA LUTTE CONTINUE...***